



Pétition, ASBL, Interpellation du Conseil Communal, Mobilisation, ...

Bonjour à toutes et à tous,

Voici un point sur les dernières actualités du Collectif "Non aux 100 maisons à Mont".

La pétition

L'ensemble des signatures a été transmis ce vendredi 19 janvier sur le site du Parlement Wallon. Ces signatures vont maintenant être transmises au Registre National pour validation. Une fois celle-ci réalisée, la pétition sera soumise au Parlement afin de déterminer une date d'audition du Collectif. Ces deux étapes prennent ensemble un délai de 4 à 6 semaines maximum, et nous connaissons donc fin février/début mars la date de notre audition.

La pétition a récolté un total de 135 signatures électroniques et 1922 signatures papier. Nous vous disons donc 2057 fois "Merci" pour ce record réalisé grâce à votre mobilisation !

ASBL

Les administrateurs se sont réunis ce samedi 20 janvier au matin afin de signer les statuts définitifs de l'ASBL "Collectif Non aux 100 maisons à Mont" et les envoyer électroniquement pour publication au Moniteur Belge.

Dans une dizaine de jours, nous aurons donc une existence officielle et surtout la personnalité juridique qui permettra d'introduire les différents recours au nom du Collectif.

Interpellation du Conseil Communal

Le Collectif a sollicité auprès de notre Bourgmestre une nouvelle interpellation du Conseil Communal sur le dossier des Fèchères.

Cette interpellation a été acceptée cette semaine pour la prochaine séance du Conseil Communal de ce lundi 29 janvier 2024.

Mobilisation citoyenne "physique"

Votre mobilisation lors de la phase d'enquête publique et lors de la pétition a été exceptionnelle et a largement dépassé toutes nos espérances. En effet, 320 lettres de contestations et 2057 signatures de la pétition constituent des records qui marqueront pendant longtemps les annales communales et régionales !!!

Cependant, cela ne reste que "du papier". Il est temps maintenant de montrer de manière "physique" à nos élus communaux l'importance de notre mobilisation contre ce projet immobilier incohérent.

Pour cela, nous vous invitons à assister en nombre (dans le calme, le respect et la courtoisie) à la partie publique du Conseil Communal durant laquelle aura lieu notre interpellation citoyenne.

**Rendez-vous ce 29 janvier à 19h30 devant le Hall Omnisport du Maka
4 Rue du Maka
5530 Yvoir**

De plus, l'Ordre du jour du Conseil Communal vient d'être publié sur le site de la Commune ce lundi 22 janvier. La décision concernant l'ouverture des voiries du projet immobilier Les Fèchères sera prise lors de ce Conseil. Votre présence est donc plus qu'importante !!!

Faites passer le message et mobilisez vos voisin(e)s. Nous étions environ 35 riverains présents lors de notre précédente interpellation. Allons-nous dépasser ce chiffre et établir un nouveau record ? Le défi est lancé...

Le nombre fait la force ! 

Le Collectif « Non aux 100 maisons à Mont ».

www.non100maisons.be

non100maisons.be@gmail.com